

AVIS

Etude d'incidences sur l'environnement – Etablissement de classe 1

REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC PREALABLE A L'ETUDE D'INCIDENCES

DEMANDEUR

Crystal Computing sprl
Rue de Ghlin 100
B-7331 Saint-Ghislain

Contact : Mr Frédéric Descamps
Facilities Manager

OBJET

**Demande de permis unique de classe 1
visant l'extension de l'établissement existant
sis Rue de Ghlin, 100 à B-7331 Saint-Ghislain**

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement et au Décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement, nous vous invitons à participer à une séance d'information préalable du public, relative à l'objet susmentionné, que nous organisons en présence des autorités communales de Saint-Ghislain (articles D.29-5 et D.29-6 du Code de l'Environnement), le **JEUDI 20 DECEMBRE 2018 à 18h00**.

LIEU DE LA REUNION

**SALLE « LE GRENIER » SITUEE MAISON DE LA CITOYENNETE, PARC COMMUNAL DE BAUDOUR,
RUE DU PARC A 7331 BAUDOUR (SAINT-GHISLAIN).**

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Tout intéressé peut participer à la réunion.